

En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Décembre 2016 • #60



**La mairie
fait peau neuve**

p.6

paysages, parcs et jardins
S.A.S
LECOMTE-LANGÉ

29 Chemin de St-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52
Fax 01 60 83 82 38



- créations
- fournitures
- arbres
- entretien
- pour
- fruitiers et
- élagage
- jardins
- d'ornement

BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
Manuel Diogo



06 14 61 24 68

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX
Petites et grandes distances

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



J'aime !



Actualités, infos, spectacles...
Rejoignez-nous sur la page
facebook de la ville

 **Ville de**
Bruyères-le-Châtel


Brayères
LE CHÂTEL

Si vous désirez passer
une annonce,
n'hésitez pas à contacter
le service municipal
de la communication
au 01 64 90 71 91
ou par mail
à l'adresse
secretariat@
bruyereslechatel.fr

4

ACTU EN IMAGES

11 novembre
Forum des associations
Journée du Patrimoine

ACTU TRAVAUX

Rue de la Libération
Pôle éducatif

: actu



DOSSIER

ZAC de la Croix de l'Orme

Cérémonie du 11 novembre.

“ Mesdames, Messieurs,

Notre commune, comme toutes les autres, a l'obligation de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes. Avec les contraintes actuelles qui pèsent fortement sur les finances locales nous saissons évidemment toutes les opportunités pour répondre à nos obligations.

Dans ce cadre, une enveloppe intercommunale de 91 086 € HT nous a été allouée en 2015 pour la mise en accessibilité de trottoirs. Pour bénéficier de cette somme, la commune devait s'engager à réaliser des travaux à hauteur de 183 240 € HT. Nous avons fait le choix d'intervenir prioritairement rue de la Libération.

Pourquoi avoir coupé tous les arbres ?

Le système racinaire des arbres a soulevé les trottoirs d'environ 15 cm à certains endroits et endommagé les réseaux. Pour des raisons de sécurité (sortie des riverains), ces arbres seront remplacés par des plantes basses et des arbustes.

Pourquoi ne pas avoir enfoui les réseaux ?

Pour enfouir les réseaux, il est nécessaire d'établir des conventions avec des partenaires: eau, gaz, électricité, téléphonie. Un enfouissement se prépare sur 2 ou 3 ans. La subvention a été votée fin 2015 et devait être utilisée avant fin 2016. Nous avons privilégié la sécurité des personnes dans ce contexte de temps contraint.

Qu'apportent ces travaux ?

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par l'élargissement des trottoirs (d'une largeur d'1m40 et la pente de 3% est respectée sur toute la longueur du cheminement),
- Facilitation des déplacements pédestres.

Pourquoi ne pas avoir pris en charge les travaux de voirie ?

Comme je m'y étais engagé par courrier, les demandes de chaque riverain ont été étudiées et de nombreuses entrées charretières ont été élargies pour plus de sécurité. Les travaux effectués depuis de nombreuses années par le Département ont entraîné des réhaussements successifs de la chaussée, modifiant le ruissellement des eaux. Celui-ci n'a pas pu être traité et pris en charge dans le cadre de cette opération de réfection des trottoirs.

Dans une démocratie représentative, ce sont les élus qui prennent les décisions stratégiques et fixent les objectifs à atteindre. Donc nous ne laissons jamais passer une subvention qui couvre 50% de la dépense.

En cette fin d'année, je réaffirme notre projet politique autour de quatre objectifs fondamentaux : l'humain, les valeurs partagées avec un service public de qualité, l'innovation et la prospective et le meilleur service au meilleur coût. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et tous mes vœux de bonheur pour 2017. ”

Thierry Rouyer

13

SOLIDARITÉ

Agenda du CCAS

: solidarité

14

CULTURE

Les coups de cœur de Sabrina

: culture

16

ENFANCE

Inscription à l'accueil de loisirs et restauration scolaire

: enfance

17

VIE LOCALE

Élections
Conseil municipal

: vie locale

18

ASSOCIATIONS

AS Bruyères Foot
Gym Form Détente

19

: tribunes

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration du 98^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 précédée du spectacle « Jean, solo pour un monument aux morts » par Jean Bénédicti.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Démonstrations présentées par les associations « Culture Sans Frontières » et « Taekwondo Dragon des 3 vallées ».

BACHELIERS

Félicitations aux bacheliers session 2016. Comme chaque année, ils ont reçu des «bons cadeaux» d'une valeur de 40€.



REPAS DES ANCIENS

« Buffet champêtre » à la Lisière pour les anciens.

**JOURNÉE DU PATRIMOINE**

Visites du château et du parc, et exposition de peintures (Jean-Paul Hébrard), sculptures (Valérie Le Stat) et photographies (PIC).

**CONCERT ATELIER CHORALE « L'UNIVERS DE DISNEY »**

L'École de Musique Emmanuel Chabrier a organisé ce stage chorale du 22 au 26 août 2016. Une quarantaine d'enfants y ont participé

RUE DE LA LIBÉRATION

Les travaux de mise en accessibilité et réfection des trottoirs ainsi que la sécurisation des piétons, se poursuivent. Ces travaux ont été financés à 50 % par une enveloppe intercommunale allouée en 2015 par la Communauté de Communes de l'Arpajonnais. Le chantier est bientôt terminé et les plantations seront faites cet hiver.



La mairie fait peau neuve

Après la mise en place d'une rampe aux normes «handicapés», le changement des huisseries et l'installation de volets roulants, le ravalement vient terminer la rénovation du bâtiment communal.

Avant



Après



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À ARPENTY

La fin du chantier est prévue entre février et avril, selon les conditions climatiques. La réfection des voiries aura lieu pendant les vacances scolaires, en raison de l'absence de circulation de bus durant ces périodes. L'entreprise TPE réalisera aussi l'ensemble des branchements sur domaine public soit environ 60 branchements.



POLE ÉDUCATIF

...les questions que vous vous posez

À quelles normes répond le bâtiment ?

Le bâtiment répondra à la norme RT 2012, construction majoritairement bois. L'isolation répond également à cette norme, elle sera de même type que celle des bâtiments du complexe sportif.

Pour limiter au maximum l'impact sur l'environnement, la géothermie a été retenue pour le chauffage. 18 forages de 145 m de profondeur ont été réalisés pour y prélever de l'air chaud qui, par l'intermédiaire de pompes à chaleur, produira de l'eau chaude circulant dans les planchers. En cas de pic de froid, des radiateurs ont été prévus pour compenser une très improbable insuffisance de la géothermie.

Le bâtiment répondra à toutes les exigences actuelles des réglementations pour l'accès des personnes handicapées. Le permis de construire a été transmis à la DDT, service accessibilité, dans le cadre de son instruction.

Comment accèdera-t-on au pôle éducatif ?

L'accès se fera au niveau du n° 30 de la rue de l'église, par une voie en cours de création, qui contournera le pôle éducatif, desservant en sens unique l'école élémentaire, ensuite l'accueil de loisirs et l'école maternelle pour finir.

La voie aménagée avec une « dépose minute » débouchera au niveau des feux tricolores, face à la rue de Pré d'Arny.

La cour sera-t-elle commune pour toutes les classes ?

Deux cours distinctes, une maternelle et une élémentaire sont en cours de réalisations.

Pour répondre aux impératifs de Vigipirate, le pôle sera entouré d'une clôture "occultante" de 2m de hauteur (initialement prévue à 1,40 m).

Décembre 2015



Décembre 2016



Combien y aura-t-il de classes ?

Dans sa version actuelle, le pôle éducatif, comportera l'équivalent de 17 classes modulables, ainsi une salle d'évolution pourra se transformer en deux classes. Mais le projet prévoit la possibilité d'ajouter 3 classes maternelles et 3 classes élémentaires pour atteindre un total de 23 classes. Le préau de la maternelle est par exemple surdimensionné par rapport à la réglementation de l'éducation nationale. Trois nouvelles classes pourront à terme y être

aménagées. L'école élémentaire est construite sur deux niveaux.

Comment se déroulera le service de cantine ?

Deux restaurants sont prévus, un service à table pour les élèves de l'école maternelle, et un self-service pour les élèves de l'école élémentaire.

Y aura-t-il un accès WIFI ?

Le WIFI n'a pas été retenu pour l'accès internet, toutes les salles sont aménagées avec un réseau filaire.

Préservons le patrimoine communal



« Sainte Catherine d'Alexandrie » reposé le 24 juin 2015.



« Le mariage mystique de Sainte Catherine d'Alexandrie » reposé le 22 mars 2016.



« L'annonce du martyre de Sainte Catherine d'Alexandrie » reposé le 13 septembre 2016.

Depuis 2012, la municipalité s'est associée à la Fondation du Patrimoine d'Ile-de-France pour restaurer le mobilier et les œuvres de l'église Saint-Didier. La deuxième phase de restauration est terminée. Trois tableaux ont été restaurés pour un montant de 27 817 €. Dans le cadre de cette convention, d'autres œuvres sont à restaurer : le buste de Sainte Catherine, les tableaux « la Vierge à l'enfant », « le baptême du Christ », « Saint Didier », un crucifix en bois, la bannière de la Vierge et une statue de procession pour un montant de 22 222 €.

PRÉSERVONS LE PATRIMOINE COMMUNAL

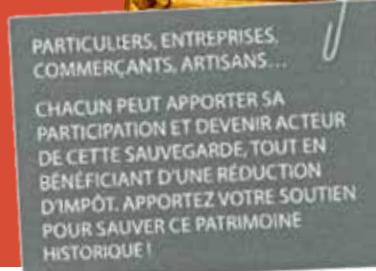


Si vous souhaitez faire un don pour participer à la troisième phase de travaux de restauration, vous pouvez :

- Venir en mairie retirer le bon de souscription,
- Faire un don en ligne sur www.ile-de-france.fondation-patrimoine.org/12244

Depuis 2004 :

- 94 621 € : ont été investis pour la préservation du bâtiment
- 58 246 € : ont été investis pour la restauration du mobilier et des tableaux



Une 3^e feuille du Trèfle Phyt'eaux Cités pour Bruyères !



Phyt'eaux cités est un programme pour supprimer l'emploi urbain des produits phytosanitaires (pesticides) sur les bassins de la Seine et de l'Orge-Yvette.

Depuis 8 ans, la commune, mobilisée par le Syndicat de l'Orge, a totalement abandonné l'usage des produits phytosanitaires pour le traitement des voiries et des espaces verts. Cette année, la commune s'est vue remettre la 3^e feuille du trèfle Phyt'eaux Cités pour avoir atteint les objectifs. Plus d'informations sur le dispositif sur le site internet de la ville.

Élection des plus beaux jardins familiaux

Le 24 septembre 2016, à l'occasion du concours des plus beaux jardins familiaux, les enfants de l'accueil de loisirs ont élu les cinq plus beaux jardins.

Les vainqueurs sont Jean-Marie BRINGUIER, Anne SIMOTHE, Mathieu VIE, Fernand SARAIVA et Sylvie PLANELLES-BLAT. Chaque jardinier s'est vu remettre un prix fabriqué par les enfants et un bon d'achat d'une valeur 40 € offert par la municipalité utilisable chez Weldom.





COLLECTE DES DECHETS

à partir du 1^{er} janvier 2017...



...toutes les villes de Cœur d'Essonne Agglomération seront rattachées au SIREDOM, Syndicat

Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères et au même centre de tri.

Quels changements pour les habitants ?

- TOUS les emballages seront collectés en bac jaune (aujourd'hui par exemple les emballages souillés par les aliments sont jetés en bac marron).
- Le bac marron sera donc destiné aux non-recyclables. Pour Bruyères-le-Châtel, les jours de collecte restent les mêmes.
- Pour les encombrants, leur enlèvement se fera sur rendez-vous (possibilité de 4 rendez-vous gratuits par an) en appelant le n° vert 0 800 293 991.
- Les déchèteries : tous les habitants de notre agglomération auront accès aux 16 déchèteries du SIREDOM. La liste est accessible sur le site www.coeuressonne.fr.

Déchèterie la plus proche pour les Bruyérois : Egly, rue des Meuniers – Téléphone : 06 73 21 15 16



Vous devez dès à présent changer votre carte de déchèterie auprès des mairies de Breuillet, Arpajon, Marolles-en-Hurepoix ou au service Environnement et Gestion des déchets, ZAC des Montatons, 16 bis rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Préservons la biodiversité du parc du Château de Bruyères-le-Châtel

Chantier nature

Samedi 10 décembre 2016 à partir de 9h30

« La nature a parfois besoin d'un petit coup de pouce pour se développer et prospérer. Si vous souhaitez agir concrètement, c'est possible, en participant à ce chantier nature. Votre temps et vos efforts seront récompensés : grâce à votre aide, la biodiversité se portera mieux ! » Tous à vos pioches afin de conserver ce patrimoine naturel remarquable ! La première action sera de supprimer les pousses de sapin qui envahissent les parcelles de feuil-

lus, suivie d'une visite du parc et du château.

Matériel fourni par le Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles.

**Renseignement et inscription
Conseil départemental :**

01 60 91 97 34



LA CROIX DE L'ORME : Un pas de plus **vers ce nouveau quartier...**



Photo non contractuelle. Les petits collectifs ne dépasseront pas deux étages, plus les combles.

**Le 21 janvier 2017 à partir de 11 h à l'Espace BLC :
Rencontre avec l'aménageur, les promoteurs et les constructeurs
Pré-commercialisation des parcelles des lots 19, 20 et 24 : du 21 janvier au 29 janvier 2017. Et présentation des lots 1, 2, 4, 21 et 24 .**

Si l'aménagement de la Croix de l'Orme n'était pas à l'origine dans les priorités de l'équipe municipale, il l'est devenu principalement pour les raisons suivantes :

- l'installation de Ter@tec sur les équipements sportifs existants de Morionville
- les nouvelles obligations liées à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de décembre 2000 qui fixait l'obligation pour les communes de proposer 20 %

de leurs logements construits en logements dits « aidés » (loi qui fixe désormais ce taux à 25 %).

À mon arrivée en 2003, Bruyères-le-Châtel proposait 41 de ces logements, aujourd'hui il y en a environ 220, mais nous sommes néanmoins toujours en-dessous du taux fixé par la loi.

Les pénalités appliquées aux communes ne respectant pas leurs

obligations en cette matière se sont elles aussi durcies avec les nouvelles dispositions réglementaires, et aujourd'hui si nous devions les acquitter, c'est une dépense supplémentaire annuelle de 33 364 €, que nous n'avons pas à régler pour le moment grâce à la déduction de nos investissements dans ce domaine. Il nous faut, outre cette pénalité potentielle, tenir également compte des dotations globales de fonctionnement qui enregistrent une nouvelle

L'HISTOIRE DE LA CROIX DE L'ORME

- **2008-2009 :**
 - Concertation préalable (exposition de panneaux, 2 réunions publiques, publications), avis favorable du conseil communautaire
 - Etude d'impact (mise à jour en 2013),
 - Création de la zac,
- **2010 :**
 - Désignation de l'aménageur, AFPTR (devenu Grand Paris aménagement depuis),
 - Début de la construction du pôle sportif C3S

- **2011 :**
 - Signature du traité de concession entre l'aménageur et la Communauté de Communes de l'Arpajonnais
- **2013 :**
 - Achèvement du C3S
 - 2015
 - Démarrage de la construction du pôle éducatif,
- **2016 :**
 - Dépôt des premiers permis de construction de logements par Promogim, Valophis Sarepa (logements collectifs), et Nexity (en cours d'instruction)
 - En cours : enquête publique au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques



baisse d'environ 18 % cette année. Nous avons voulu répondre à ces deux injonctions en transférant et en maintenant les activités sportives sur la commune, et en tenant compte des besoins - existants et futurs - d'accueil des enfants scolarisés à Bruyères-le-Châtel.

Nous avons donc négocié avec l'aménageur afin que soient construits le Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand et le pôle éducatif avant le dépôt d'autres permis de construire sur la zone.

Aujourd'hui, nous amorçons une

Le mot du Maire



Il aura fallu de nombreuses années d'études pour pouvoir enfin faire entrer ce futur nouveau quartier bruyérois dans une phase opérationnelle, et c'est aujourd'hui chose faite.

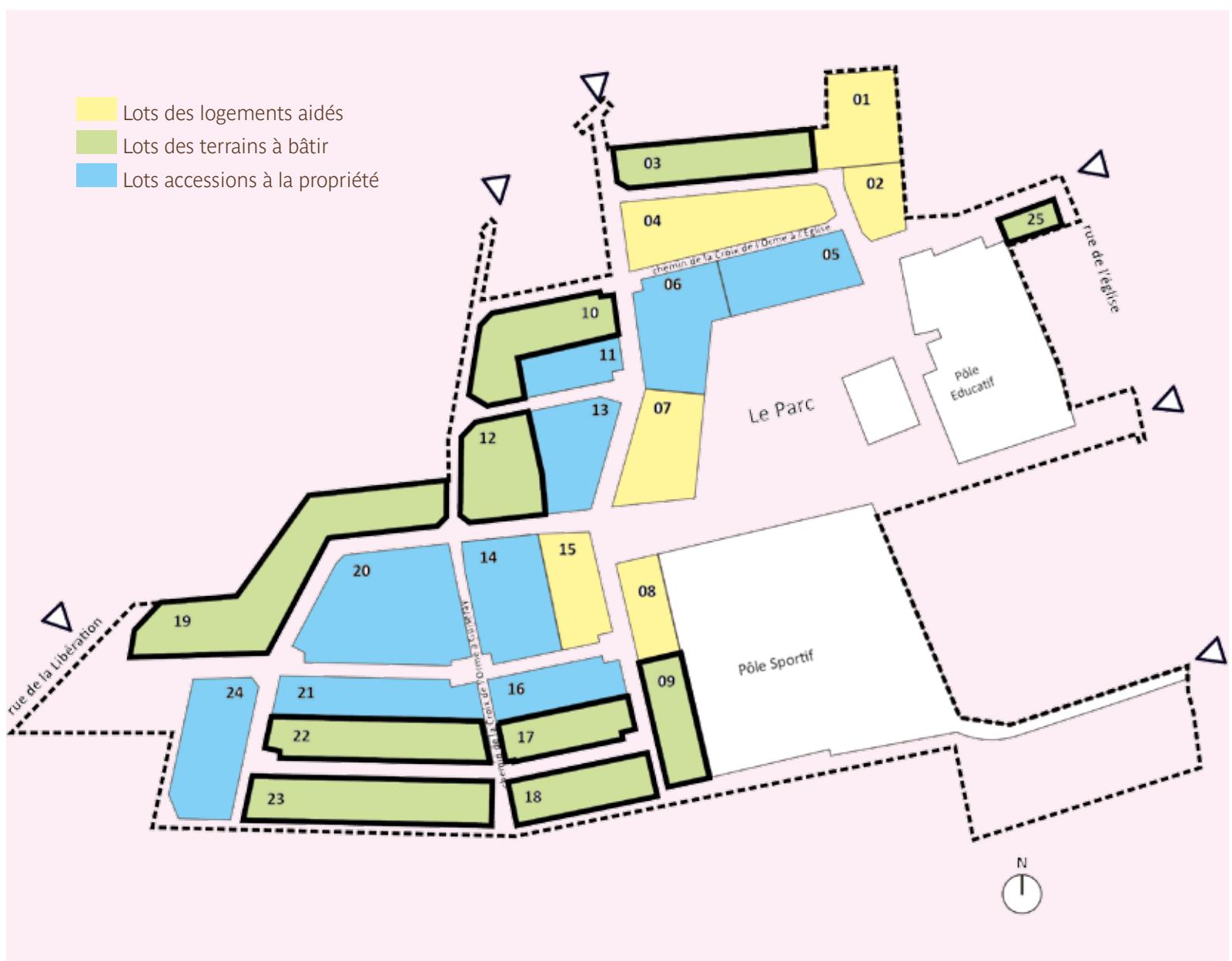
nouvelle phase avec la commercialisation des lots 19 (lots à bâtir) et 20 (promoteur Nexity) dédiées au logement.

La particularité du lot 19 est de proposer à des primo et des secundo accédants des produits innovants complètement différents de ceux proposés sur les communes voisines :

2 constructeurs ont été retenus pour le moment sur leur capacité à proposer des bâtiments différents à dimension écologique assurant ainsi aux futurs propriétaires de faibles dépenses d'énergie :

- L'entreprise ARBrivardoise, spécialisée dans le béton de chanvre, (isolant biosourcé), utilisant des **matériaux français** cultivés sans produit phytosanitaire, permettant une performance thermique élevée et répondant aux normes de tenue au feu,



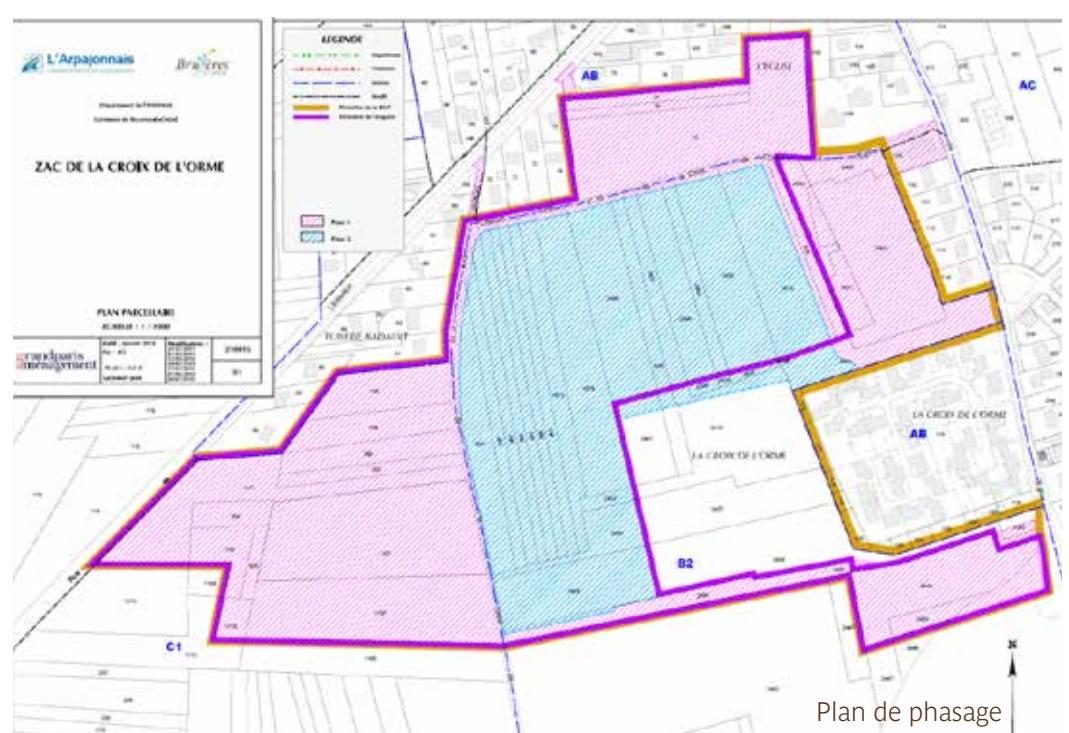


- L'entreprise Easygreen, spécialisée dans l'ossature bois avec isolation thermique paille très performante, utilisant des matériaux bio, une construction de type modulaire, et avec une dimension sociale à travers la fabrication de modules par des ESAT (Etablissements et Service d'Aide par le Travail qui permettent à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas la possibilité de travailler en milieu ordinaire).

Ainsi avec ces produits, l'acquisition d'une maison de 110 m² sur une parcelle de 347 m² est comprise entre 260 000 € et 320 000 €, le prix du terrain étant d'environ 123 000 €.

L'architecte de l'Atelier LD coordonnera tous les permis de construire du lot 19 pour une

meilleure cohérence de l'ensemble de la Croix de l'Orme.



: solidarité 13

L'AGENDA DU CCAS



Mercredi 14 décembre - 14h30

Espace BLC - entrée libre

Ateliers de Noël avec les enfants de l'accueil de loisirs

Sur inscription auprès du CCAS



Samedi 28 janvier - 14h

**Espace BLC
Galette des anciens**

Mardi 28 février - 20h

Abracadabrunch

Grande Comédie Paris 9^e

Départ place René-Petit à 18h

Tarif : 30 €

Priorité aux plus de 60 ans

Mercredi 1^{er} mars - 14h

Après-midi cinéma

« L'ours montagne »

D'Esben Toft Jacobsen

Espace BLC

Entrée gratuite

**Pour tout renseignement :
secrétariat du CCAS au 01 64 90 88 99**

La mémoire de nos aînés

Photo de l'école de la rue du Bourg Neuf (1949)



Noms des enfants :

Nicole FERNANDES, Pierre LEJEUNE, Jaja SIMON, Yvette DUMESNIL, Françoise MAZOYER, Nicole F, Ginette LAUNAY Colette LAUNAY, Georgette ANDRIEU, Joséphine JARNO, Jacqueline CHAUVE, Annick MAYRAT, Huguette BOUSUGUE, Bernadette GIRARD, Jacqueline HESER, Michelle CHATELIN, Mireille MANCEAU Paulette FERNANDES, Denise JOUAN, Marie JARNO, Mauricette, Jeannine PERSON, Nenette MAUVIEUX, Mireille

Semaine Bleue

Le Mot de Jeannine Gatin, Maire adjointe

« Je tenais à remercier les 400 participants de cette « semaine bleue » ainsi que toutes les personnes « dans l'ombre » qui nous aident et donnent de leur temps pour la mise en place des activités.



Un grand merci aussi à Jean-Pierre LE MAUFF et Daniel CATALOGNE qui ont accompagné les enfants de l'accueil de loisirs lors du rallye photos. Les enfants et animateurs ont été captivés par leurs récits et ont pu découvrir certains secrets que cache notre village.

Nous avons pu clôturer la semaine bleue avec l'opéra bouffe « la Belle Hélène » où vous avez pu découvrir les artistes de l'ASCH. Ce spectacle de qualité a fait salle comble.

Les photos prises au cours de cette semaine seront exposées le 14 décembre dans la rotonde de l'Espace BLC à partir de 14h30.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine. »

14: culture

AGENDA CULTUREL DE DÉCEMBRE À JUIN 2017

La commission culture vous propose:

LUNDI 12 DÉCEMBRE - 9H30 ET 10H30 - ESPACE BLC

Raconte-tapis

Annick Incerti de la compagnie EcouteAnik.



Un tapis, une histoire, un livre, une conteuse raconte-tapis et un orgue de barbarie pour les bébés.

Un raconte-tapis est le décor d'un conte, d'une histoire, réalisé sous la forme d'un tapis en tissu et en volume.

Posé à même le sol au milieu des enfants, il accueillera les pérégrinations des personnages de l'histoire, animée et mise en scène par les mains et les mots de la conteuse.

Le répertoire reprend nombre d'histoires traditionnelles et contemporaines de la littérature jeunesse.

Public : pour tout-petits (de 0-3 ans).

VENDREDI 20 JANVIER - 20H30

Espace Marcel Carné - Saint-Michel/Orge

Princes des neiges (Musique)

Orchestre national d'Île-de-France

Tarif : 18.50 €

La Cinquième Symphonie de Tchaïkovski s'accorde merveilleusement avec le Concerto pour piano de Grieg : nostalgique et puissante, elle reprend dans chaque mouvement un thème, celui du «destin», qui culmine avec de magnifiques sonneries de cuivres.

MARDI 21 FÉVRIER - 20H30

Espace Marcel Carné - Saint-Michel/Orge

Didier Squiban trio (Musique)

Tarif : 14 €



L'œuvre musicale de Didier Squiban, pianiste, compositeur et arrangeur, est un heureux alliage de musique traditionnelle bretonne, de jazz et de romantisme classique. Ses références mêlent aussi bien Alan Stivell, Bill Evans que Claude Debussy.

MERCREDI 1^{er} MARS - 20H30

Espace Marcel Carné - Saint-Michel/Orge

Hyacinthe et Rose (Théâtre)

François Morel

Tarif : 18.50 €

C'est l'histoire d'un petit parisien venant chez ses grands-parents chaque été. Le grand-père s'appelle Hyacinthe, il est coco. La grand-mère s'appelle Rose, elle est catho. Ils ne sont d'accord sur rien mais l'amour des fleurs les réunit.

Un conte espiègle et poétique, une promenade dans un jardin comme on en rêve. Un nouveau bouquet de tendresse tendu par François Morel.

VENDREDI 17 MARS - 20H30

Espace Marcel Carné - Saint-Michel/Orge

Yo Gee Ti (Danse)

Tarif : 18.50 €



Mourad Merzouki invente une gestuelle singulière, à la croisée de la danse hip hop et de la danse contemporaine. La musique classique mêlée aux sonorités orientales, emporte les corps dans une énergie folle.

DIMANCHE 26 MARS - 16H30

Grande salle Pierre Boulez - Philharmonie - PARIS

American Stories (Musique)

Berstein, Barber, Copland : Le rêve américain en musique
Orchestre national d'Île-de-France

Départ place René-Petit à 14h30.

Tarif : 27 €

Si l'on voulait faire le portrait musical de l'Amérique, on proposerait ce concert : un best of des grandes pages qui montre comment la vitalité des musiques orchestrales se nourrit de la danse, du spectacle, de la comédie musicale et du chant.

Un spectacle émouvant le 11 novembre 2016



Avec son solo remarquable, **Patrice de Bénédicti** a rendu hommage aux «Jean». À son père, à Jaurès, ainsi qu'à tous les Jean, tous les anonymes partis au combat pendant la Première Guerre mondiale. Des hommes morts pour la défense de la patrie et de la liberté.

Patrice de Bénédicti raconte leurs histoires, passant aisément de la

petite à la grande. Le corps meurtri et désarticulé, porté par des bêquilles, il danse entre les mots du récit qui l'accompagne : la lettre d'un homme à son père et aux camarades. Le texte écrit (et enregistré) par Patrice de Bénédicti est magnifique et bouleversant. Il mêle l'intime à l'Histoire pour parler du combat de Jaurès pour la paix à la veille de la Première

Guerre mondiale, des luttes sociales et syndicales de la classe ouvrière, dont les vies comme les espoirs seront engloutis par l'effroyable carnage de la Grande Guerre.

Une très grande émotion a clôturé cet hommage du fils qui parle à son père disparu, avec tendresse, et la plupart des spectateurs avaient les larmes aux yeux.

Les Coups de cœur de la bibliothèque

Le temps est assassin.

Michel Bussi. Presses de la Cité, 2016. 531 p.



Eté 1989 La Corse, presqu'île de la Revellata, entre mer et montagne. Une route en corniche, un ravin de vingt mètres, une voiture qui roule trop vite... et bascule dans le vide. Une seule survivante : Clotilde, quinze ans. Ses parents et son frère sont morts sous ses yeux. Eté 2016 Clotilde revient pour la première fois sur les lieux de l'accident, avec son mari et sa fille ado, en vacances, pour exorciser le passé. À l'endroit même où elle a passé son dernier été avec ses parents, elle reçoit une lettre. Une lettre signée de sa mère. Vivante ?

Dans les prairies étoilées.

Marie-Sabine Roger. Le Rouergue, 2016. 256 p. (La brune).



Prune et Merlin ont quitté la vie citadine pour une vieille ferme pleine de promesses et de travaux à faire, perdue dans la campagne. Auteur de bandes dessinées et aquarelliste animalier, Merlin pense accéder enfin au bonheur absolu. Mais la vie ouvre soudain un de ses chapitres sombres : son meilleur pote meurt, celui qui lui a inspiré son héros préféré et lui a apporté la gloire... Que va devenir l'univers de Merlin ? Marie-Sabine Roger donne naissance à une tribu de personnages attachants et inattendus, et nous entraîne à sa suite dans l'imaginaire d'un artiste aux prises avec sa création.

Zootopie.

Réalisé par Byron Howard et Rich Moore. Avec les voix de Pascal Elbé, Claire Keim, Fred Testot... Walt Disney Record, 2016.



Zootopia est une ville qui ne ressemble à aucune autre : seuls les animaux y habitent ! Qu'on soit un immense éléphant ou une minuscule souris, tout le monde a sa place à Zootopia !

Lorsque Judy Hopps fait son entrée dans la police, elle découvre qu'il est bien difficile de s'imposer chez les gros durs en uniforme, surtout quand on est une adorable lapine. Bien décidée à faire ses preuves, Judy s'attaque à une épineuse affaire, même si cela l'oblige à faire équipe avec Nick Wilde, un renard à la langue bien pendue et véritable virtuose de l'arnaque...

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Dans le cadre du Plan Vigipirate, l'État nous demande d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements. En conséquence, les modalités d'inscription et de fonctionnement évoluent et ont des incidences sur les règles de fonctionnement des services scolaires et périscolaires. L'accès aux bâtiments scolaires n'est plus autorisé.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Deux options :

- Votre enfant mange régulièrement au restaurant scolaire : cochez les jours souhaités et l'inscription sera valable pour l'année scolaire. Vous n'aurez plus besoin de penser chaque mois à ces démarches.
- Votre enfant mange irrégulièrement à la cantine. Vous précisez les dates selon vos besoins une semaine à l'avance.

LES GARDERIES PERISCOLAIRES

Les horaires d'accueil et de sortie de l'ALSH sont :

- **Accueil** : 7h, 7h15, 7h30, 7h45 et 8h.
- **Sortie** : 17h, 17h30, 18h, 18h30 et 19h.

En dehors de ces horaires, **aucun accès ne sera autorisé à l'ALSH**.

ALSH

L'accueil de loisirs accueille les enfants de la commune (sauf dérogation) durant les vacances scolaires de 7h30 à 19h.

Heures d'arrivée et de sortie :

- **MATIN** : 7h30, 7h45, 8h, 8h15, 8h30, 8h45 et 9h.
- **SOIR** : 17h, 17h30, 18h, 18h30 et 19h.

Les inscriptions se font par mail à l'adresse suivante : centre.loisirs@bruyereslechatel.fr, ou par écrit sur les imprimés disponibles à l'accueil de la mairie.

En cas d'annulation, pour ne pas être facturé (sauf sur présentation d'un certificat médical), il est impératif de prévenir :

- une semaine avant pour l'accueil de loisirs,
- 48h avant pour la cantine et la garderie.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires l'Accueil de Loisirs est ouvert jusqu'à 19h. Pour tout retard, la facture sera majorée de 15€ par enfant et par retard constaté.

En cas d'oubli d'inscription à la cantine, le prix du repas sera majoré de 20%.

Tous les repas sont facturés à la collectivité et ne sont pas utilisables le lendemain.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

Le Mot d'Annie-France Normand, Maire Adjointe au scolaire, à l'enfance, à la jeunesse :

L'Inspection Académique doit connaître les effectifs pour la rentrée scolaire 2017-2018 dès le mois de février 2017.

Il est impératif d'inscrire votre enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014 dès à présent et avant le 31 janvier 2017, ceci afin d'éviter toute mesure de blocage ou de fermeture de classe.

Une fermeture de classe conduit à une augmentation des effectifs dans les classes voire création de structure de classe à double niveau.

Présentez-vous au service scolaire munis des pièces justificatives suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Attestation vitale
- Numéro d'allocataire
- Attestation sur l'honneur de vaccination pour les enfants de la PS à la GS

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs sera ouvert du 19 au 23 décembre.

Il sera fermé du 24 décembre au 2 janvier inclus.



Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-bruyereslechatel.fr

Conseil municipal du 28 septembre 2016

- Approbation de l'avenant n°1 à la convention entre la commune de Bruyères-le-Châtel et Cœur d'Essonne Agglomération relative à l'attribution de fonds de concours pour les travaux de voiries réalisés par ses communes membres
- Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil régional d'Ile-de-France, du Conseil départemental, pour la mise en conformité des branchements d'assainissement des bâtiments communaux
- Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Ile-de-France dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt -Dispositif régional de soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire-, pour un campus à la francilienne
- Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Ile-de-France dans le cadre de l'appel à projet « 100 quartiers innovants et écologiques », pour une liaison douce de quartier à quartier
- Approbation de l'avenant au règlement intérieur : Restauration scolaire, garderies périscolaires, NAP et Accueil de Loisirs
- Approbation de la convention relative au projet pédagogique « La princesse Maritorne » entre la commune de Bruyères-le-Châtel, l'Inspection Académique de l'Essonne, l'association Orchestre Opus 13 et l'association « École de musique Emmanuel Chabrier »
- Refus de l'adhésion du Syndicat mixte du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO) au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVVY)

Sortie de territoire

L'autorisation de sortie de territoire supprimée en 2013 sera rétablie le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les trois documents suivants :

- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

ERRATUM – CEREMONIE DU 8 MAI

Une erreur s'est glissée dans notre article du précédent journal municipal n°59 concernant la cérémonie du 8 mai 1945. En effet, cette cérémonie est organisée en mémoire de la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945, et non d'un armistice.

Nous nous excusons pour cette erreur.



ÉLECTIONS 2017

Pour voter en 2017, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année. Il n'est pas nécessaire d'attendre le 31 décembre pour vous inscrire. Ouverture exceptionnelle de la mairie samedi 31 décembre 2016, de 9h30 à 11h.

Pièces à fournir pour l'inscription : pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

18 : associations

L'A.S. Bruyères Foot, le petit poucet régional...



Ce samedi 19 novembre a eu lieu la Finale Régionale de Coupe de France Féminine et l'A.S. Bruyères Foot était encore en course. Les Féminines se sont imposées 2-0 contre le club de voisins Le Bretonneux sur le Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand à Bruyères-le-Châtel. **Le coup d'envoi de ce match a été donné par Sandrine Soubeyrand, ancienne joueuse de l'équipe de France féminine avec 198 sélections à son actif et Monsieur Joël Péro, maire adjoint de la commune.** Avec plus de 200 supporters présents, les Féminines de Bruyères-le-Châtel se sont qualifiées pour le premier Tour Fédéral avec l'entrée en jeux des équipes de Ligue 2 Féminine. L'A.S. Bruyères Foot fait partie des 9 équipes d'Ile-de-France qualifiées. Nommé le petit poucet, tout le club se prépare déjà à un éventuel déplacement au niveau national.

En attendant le tirage du prochain tour, nous vous informons que la date est d'ores et déjà fixée au 11 décembre et nous espérons voir les bruyérois nombreux pour supporter leurs équipes féminines. Les informations concernant cette rencontre seront affichées chez les divers commerçants de la commune.



GYM FORM DETENTE

L'association Gym Form Détente vous informe :

1) Le cours de gym du jeudi matin de 9h30 à 10h30 est remplacé par un cours de Body zen ; une gymnastique basée sur les étirements, l'équilibre, la relaxation...

2) Par manque de participants, nous avons été contraints de mettre en sommeil le cours de Taïchi. Le Taïchi, un sport qui se pratique debout dans la nature, demande de la concentration, aide à l'équilibre, mais avant d'être

dans la nature, il faut connaître les figures. Tous les autres cours restent inchangés, sachez qu'il n'est jamais trop tard pour faire du sport, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Coordinées :

Mme CHARRIER Françoise, présidente :
06 11 89 54 78
ou francoise.charrier@wanadoo.fr

Mme GATIN Jeannine, secrétaire:
01 64 90 16 23 ou j.gatin@free.fr



CULTURE SANS FRONTIERES

L'association Culture Sans Frontières recherche des bénévoles pour la préparation et la réalisation de son Festival des Arts Africains prévu le samedi 25 mars 2017. Vous pouvez nous contacter au 07 83 95 34 71 ou par email : csf91@yahoo.fr.

Stage de danse africaine adulte tout niveau le dimanche 11 décembre de 13h à 15h30 (salle Morionville) 20€ adhérents, 25€ extérieurs. Venez nombreux !



Les Ateliers de Bruyères

À l'occasion du Forum des Associations du 10 septembre, les Ateliers de Bruyères ont organisé, avec le concours du service culturel municipal, leur exposition annuelle, destinée à présenter les travaux des adhérents à un large public.

La qualité des nombreux ouvrages d'encadrement, tableaux aquarelle et pastel, ont agréablement impressionné nombreux visiteurs, de même que les dessins portraits et statuettes réalisés au cours de stages spécifiques.

Le succès de cette présentation nous a permis d'accueillir de nouveaux adhérents, et nous invitons toutes les personnes intéressées par l'une de nos activités, hebdomadaire, périodique ou stage, que vous soyez débutants ou disposant de quelque expérience, à nous rejoindre au sein de nos groupes de travail pour réaliser des ouvrages personnels et originaux, et partager de vrais moments de plaisir.

Tous les ateliers et stages sont animés par des professionnels, dans une ambiance conviviale et participative.

Les membres du bureau pourront vous apporter tous les renseignements complémentaires que vous souhaiterez.

Contact : Alain VALLAUD
adb91680@gmail.com

MAJORITÉ MUNICIPALE :

« DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

Le « comment » du « pourquoi ».

A l'approche du mi-mandat il n'est pas inutile de redéfinir les objectifs de la liste majoritaire « Donnons des couleurs à Bruyères » qui gère la commune avec Thierry ROUYER comme maire depuis novembre 2003.

Vos élus travaillent pour l'intérêt général. Ce n'est pas une liste politique, ce qui veut simplement dire que la somme des intérêts particuliers n'est pas l'intérêt général.

L'intérêt général, c'est l'humain et son quotidien. Il faut donc répondre à de multiples questions. Comment répondre à la sécurité des biens et des personnes ? Comment répondre à la loi SRU qui impose 25% de logements sociaux ? Comment acheter un château et un parc de 94 hectares sans augmenter les impôts ? Comment développer notre vil-

lage pour garder une autonomie dans le futur ? Comment faire face à cette baisse des dotations de l'Etat ? Comment combattre les déserts médicaux ? Comment augmenter nos recettes ? Comment créer de l'emploi ? Comment rénover nos équipements publics et surtout avec quel argent les faire fonctionner ?

Pour répondre à toutes ces questions nous travaillons en établissant des prospectives qui doivent atteindre les objectifs fixés en incluant ce qui est acceptable pour notre commune et ce qui ne l'est pas. Pour exemple : **la baisse de 140 000 € annuelle de la Dotation Globale de Fonctionnement aurait pu se matérialiser par une augmentation des impôts de 15% sur la taxe foncière et sur la taxe d'habitation. En 2016 nous n'avons pas augmenté la taxe foncière et baissé la taxe d'habitation de 2%.**

Pourquoi ? Parce que nous avions tout simplement anticipé celle-ci.

Comment ? Par un ensemble d'actions mises en place dès notre deuxième mandat avec notamment le développement de Ter@tec et la maîtrise des dépenses communales.

La prochaine attaque du bloc communal sera sans nul doute l'obligation pour les communes n'ayant pas atteint un certain seuil de population de fusionner. Les aménagements du centre du village et l'ouverture de la Croix de l'Orme sont réalisés pour conserver **cette liberté de choisir**.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

« Depuis 2010, les habitants de la résidence Tatin, dont la gestion est confiée au bailleur social Coopération et Famille, subissent quotidiennement des désagréments et vivent dans l'insalubrité. Ce bailleur se permet de prélever des charges exorbitantes malgré une mise en demeure des occupants. (Cf. Le Parisien du 20/10/2016)

Nous sommes solidaires des résidents et nous espérons que nos élus les soutiendront dans leurs démarches.

Lors du repas des anciens dans l'enceinte du château, nos ainés apprennent qu'ils sont accueillis par l'association La Lisière !

Nous sommes surpris car depuis le rachat du château par la commune, nous pensions en être propriétaire.

Les deux associations La Lisière et Constellation, choisies par nos élus, sont hébergées gratuitement dans le domaine du château en échange du

développement culturel.

Malgré tout, nous sommes contraints de payer les spectacles (décisions du conseil municipal D2016/34 et D2016/36) pour un montant de 3 300 € auquel il faut ajouter un financement de 2 000 € déjà voté le 11 juin par la commission Culture. Comment peut-on justifier de telles dépenses alors qu'elles sont hébergées gracieusement par la commune ?

Ne pouvions-nous pas donner ces moyens au Comité des Fêtes pour dynamiser ses activités au sein du château ?

Donnons des couleurs à Bruyères nous demande d'être acteur de notre cadre de vie et force de proposition, mais de qui se moque-t-on ? Les élus majoritaires ont choisi pour nous en votant pour le rattachement à Cœur d'Essonne Agglomération et nous condamnent à une urbanisation.

Nous avions proposé, ils ont refusé de :

- garder un cadre de vie semi-rural en refusant le rattachement à Cœur d'Essonne Agglomération ;

- garder le cœur du village et ne pas investir dans le projet coûteux du pôle éducatif ;

- informer et consulter les habitants par réunions publiques, référendums locaux, réunions de quartier ;

- implanter le skate-park et le city stade près du complexe sportif.

Enfin, nous dénonçons la politique du zéro investissement pour l'entretien de nos écoles sous prétexte d'un nouveau groupe scolaire.

Nous avons un avenir à construire ensemble, nous sommes tous concernés.

L'équipe BLCE vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos proches. »

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable
112
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 37 04 04
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales
contactez la maison
médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde
contactez le commissariat
d'Arpajon
01 69 26 19 70
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Planning familial
01 47 00 18 66
Association pour le couple et
l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
0 810 010 333
Dépannage gaz GDF
0 810 433 091
Mairie
01 64 90 07 18

agenda

De Décembre à Mars

Samedi 10 décembre
9h30

CHANTIER NATURE

Parc du Château

Inscription: 01 60 91 97 34

Lundi 12 décembre



9h30 et 10h30

RACONTE-TAPIS

Espace BLC

Public : 0 à 3 ans

Mercredi 14 décembre
14h30

ATELIERS DE NOËL

AVEC LES ENFANTS

DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Espace BLC – Entrée libre

Sur inscription auprès du CCAS

Jeudi 12 janvier
18h30

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La Lisière – Parc du Château

Vendredi 20 janvier
20h30

PRINCES DES NEIGES

Espace Marcel Carné

À St-Michel-sur-Orge

Tarif: 18.50 €

Samedi 28 janvier
14h



GALETTE DES ANCIENS

Espace BLC

Mardi 21 février
20h30

DIDIER SQUIBAN TRIO

Espace Marcel Carné

À St-Michel-sur-Orge

Tarif: 14 €

Mardi 28 février
20h

ABRACADABRUNCH

Grande Comédie Paris 9^e

Départ place René-Petit à 18h

Tarif: 30 €

Priorité aux plus de 60 ans

Mercredi 1^{er} mars
14h

APRES-MIDI CINEMA

« L'ours montagne »

D'Esben Toft Jacobsen

Espace BLC

Entrée gratuite

Mercredi 1^{er} mars
20h30

HYACINTHE ET ROSE

Espace Marcel Carné

À St-Michel-sur-Orge

Tarif: 18.50 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Culture - 01 60 83 91 68 ou : biblioculture@bruyereslechatel.fr

CCAS - 01 64 90 88 99 ou limbergere-s@bruyereslechatel.fr